Dans la province acur, l'on vend et l'on coupe du pin surtout, tandis que dans Québec nous n'en avons presque plus à vendre, les conservateurs l'ayant donné au prix de 4, 7, 8 et 9 dollars le mille carré, quand ils ne le donnaient pas pour rien.

UNE QUESTION A M. CHAPAIS

Un dernier mot à ce sujet, ou plutôt une question à M. Chapais; et j'espère qu'il voudra bien y répondre la première fois qu'il prendra la parole dans une

assemblée publique.

Si, comme il l'a dit à Trois Rivières, était "criminel" en 1906 de vendre nos limites à bois au prix moyen de \$195.03 parce que celles d'Ontario rapportaient un prix plus élevé, comment se fait-il qu'il ait toujours appuyé le pouvernement de Boucherville, commen de fait-il qu'il ait toujours été le féal parcisan de M. Flynn, qui, en 1892, vendait 2,353 milles carrés de nos forêts au prix moyen de \$14.28 le mille carré lors que, à deux mois d'intervalle, le gouvernement d'Ontario vandait à \$3,657.18 le mille carré?

VENTES AU RABAIS

Et pendant que nous en sommes à la vente de décembre 1892, je vous parlerai, si vous le vou'ez bien, des ventes au rabais.

Et tout d'abord, je nie formellement l'accusation, que portent contre nous nos adversaires, d'avoir vendu nos forêts à un prix moindre qui celui fixé par les officiers du département des terres. Cette accusation je la retourne contre les conservateurs, et je ne me contente pas de la formuler, je la prouve par les documents officiels mêmes qu'ils ont lai sés dans nos archives.

Je (iens en ce moment un document indiquant la superficie, la m'se à prix, le prix d'adjudication et le nom de l'adjudicatairo de chacune des limites que le gouvernement de Bouchervilla a vendues le 15 décembre 1892. Ce document est très intéressant, et je le recommande aux méditations de MM. Leblanc et Chapais.

Le voici.

ETAT DE LA VENTE DU 16 DECEM. BRE 1892

	3.2		
	를	y E	हुं 🚉
	theie venumilles car	in a	÷ 3
Noms des adjudi-	2 3	25	.E.C
cataires	· 5 📻	70 1	2 8
		E e	G T 8
	2 =	Mises à ar mille	J 5 H
	=======================================	7 %	·E := 8
	<i>7.</i>		<u>~</u>
Joi. 1 Bryson	. 25	\$ 50 00	2 (1 00
Mossom Boyd	25	100 00	\$ 61 00
H. K. Egan	. 50	50 00	
Mossom Boy	50	50 00	25 (0)
W. J. Poupo e	23		34 00
Pourore Room of	2.5	150 (0)	5º 90
Poupore, Egan et	-36172		
Bryson	287	100 00	25 CE
Nap. Gosselin	100	5 00	10, 11
Wm Power	38	15 00	16 (0)
DuTremblay & Frère.	81	10 00	22 - 00
B. A. Scott	$21\bar{1}$	20 00	20 00
Price Bros & Co	321	8 00	9 00
Price Bros & Co	45	10 00	7 00
Price Bros & Co	47	10 00	7.00
Price Bros & Co	21	10.00	7 00
Léandre Bou-hard			
par Geo. Tanguay	1	5 00	14 00
Mossom Boyd	48	15 00	11 00
Mossom Boyd	58	30 00	21 00
Mossom Boyd	48	15 00	11 00
Mossom Boyd	40	18 00	12 00
Mossom Boyd	40	20 00	14 00
Messon Boyd	28	15 00	11 00
Mossom Boyd	32	15 00	7 50
Mossom Boyd	20	15 00	6 25
Mossom Boyd.	32	5 00	4 00
Mossom Boyd	24	5 00	4 00
Mme Amélina D		3 1 /(1	T (N)
chers	32	5 00	4 00
**	50	10 00	
31 7 1	50	10 00	$\begin{array}{c} 7.00 \\ 7.00 \end{array}$
Mosso _{in} Boyd	50	10 00	7 00
	5 0	10 00	7 00
Mossom Boyd	14	10 00	7 50 7 00
Mossom Boyd	14	10 00	7 00
Mossom Boyd	14		$\frac{7}{7} \frac{00}{00}$
Mossom Boyd Mossom Boyd	14		
Mossom Boyd	25	10 00 8 00	7 00
	25 25		5 00
	7	8 00	5 00
	4)	5 00 6 00	4 00
M. n i	* ' 20	6 00	4 00
TT		20 00	4 00
	$16rac{1}{2}$	10 00	17 00
François Pelchat		6 00	7 00 -
François Pelchat . :	63	6 00	4 50
	241		5 00
Price Fros & Co	-	10 00	5 50
अरमाव्यक्ति			